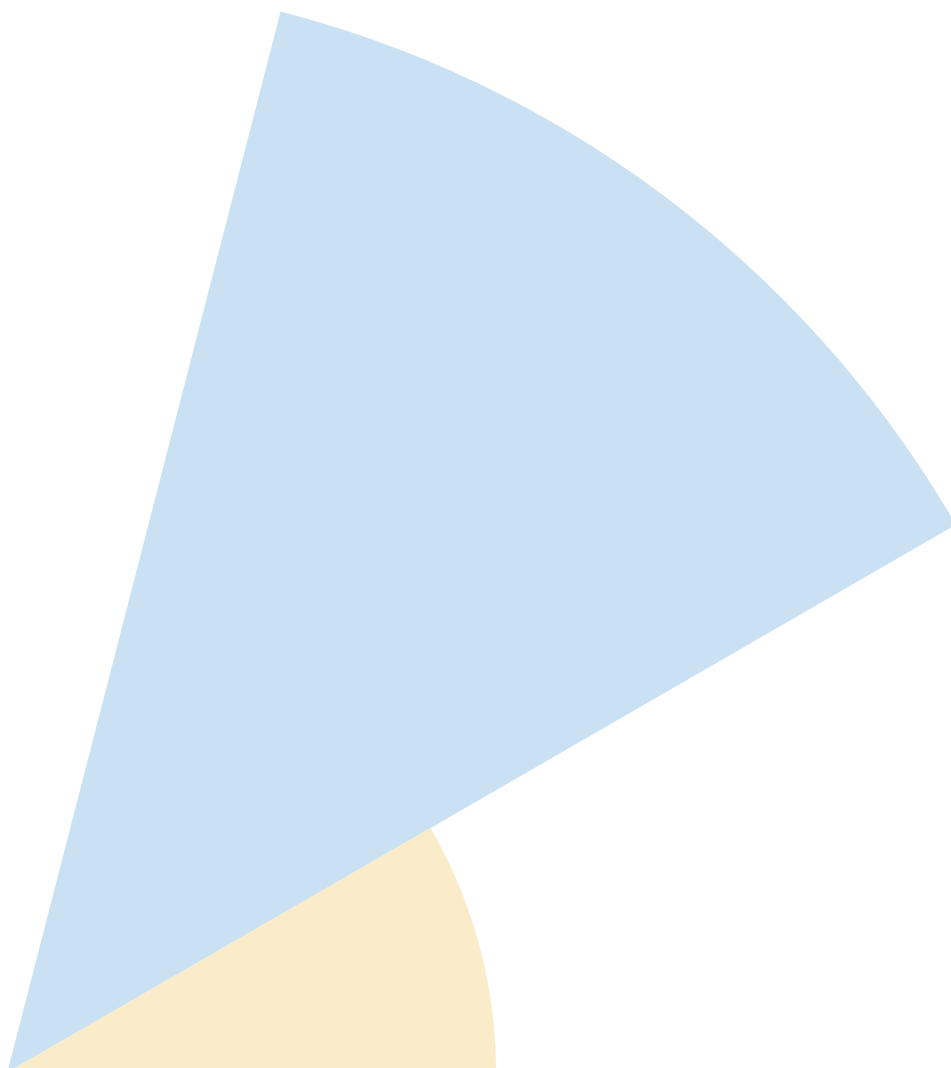


Emplois



39 300 emplois touristiques en Normandie

En Normandie, en 2018, la fréquentation touristique génère 39 300 emplois, soit 3,3 % de l'emploi total. Le poids du tourisme, moins élevé dans la région qu'en France métropolitaine, est plus marqué dans le Calvados et la Manche, en particulier sur le littoral. L'hébergement et la restauration concentrent la majorité de ces emplois. Entre 2014 et 2018, le nombre d'emplois touristiques progresse dans la région, mais de façon moins prononcée qu'au niveau national.

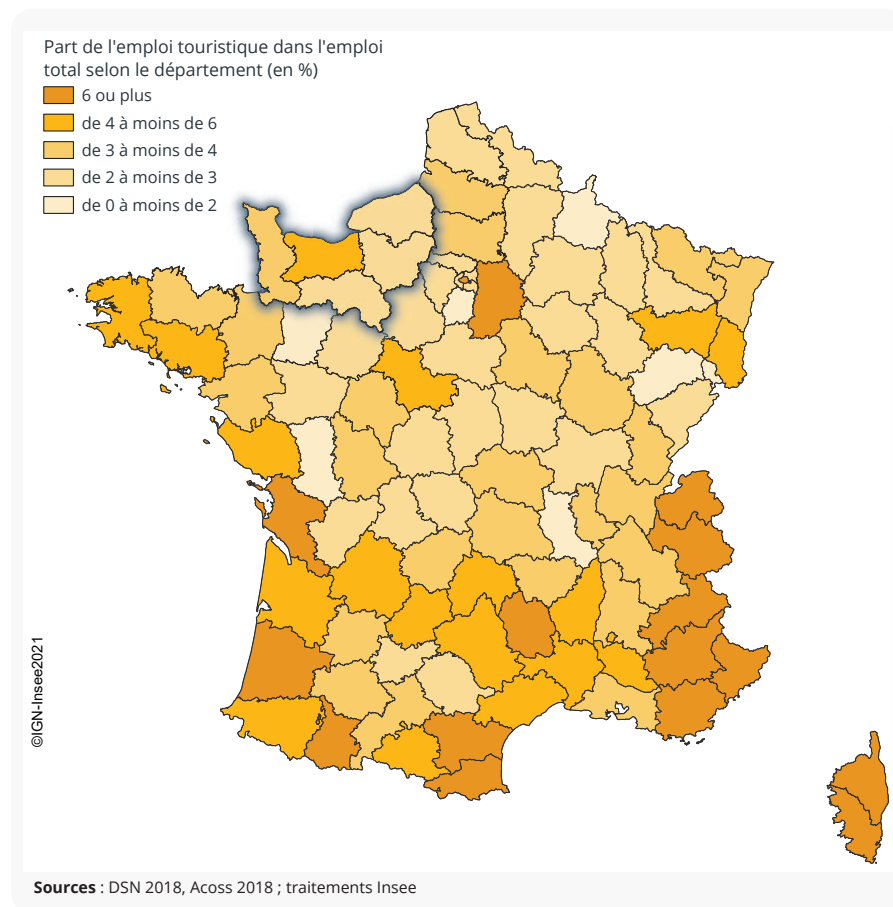
En 2018 et en moyenne annuelle¹, 39 300 emplois sont directement liés à la présence de touristes en Normandie, soit 3,6 % des emplois touristiques de France métropolitaine. La région se place ainsi au 10^e rang des régions après la Bretagne (50 400 emplois) et les Pays de la Loire (49 600 emplois), mais devant la Bourgogne-Franche-Comté (29 900 emplois) et le Centre-Val de Loire (25 300 emplois). L'Île-de-France concentre à elle seule plus du quart des emplois touristiques métropolitains (283 200 emplois).

5,7 % de l'emploi dans le Calvados est lié au tourisme

En Normandie, les emplois touristiques représentent 3,3 % de l'emploi total, une part inférieure au niveau national (4,2 %) qui classe la région au 8^e rang des régions métropolitaines, tout comme les Pays de la Loire et le Grand Est. Parmi les départements normands, c'est dans le Calvados que le secteur du tourisme est le plus développé. Avec 5,7 % des emplois liés au tourisme, le département se classe au 17^e rang parmi les 96 départements métropolitains ► **figure 4**. Il fait d'ailleurs partie des départements les plus touristiques du nord de la France après Paris (8,9 %) et la Seine-et-Marne (6,4 %). Avec 15 300 emplois en moyenne annuelle, et pouvant atteindre jusqu'à 20 300 emplois en août, le Calvados concentre à lui seul 39,0 % des emplois touristiques de la région ► **figure 5**.

Le tourisme occupe aussi une place importante dans l'économie de la Manche (6 300 emplois touristiques, soit 3,6 % de l'emploi du département), mais son poids est moindre dans les

► 4. Part de l'emploi touristique en 2018, par département



autres départements normands. Dans l'Eure et l'Orne, les emplois touristiques représentent en effet seulement 2,4 % de l'emploi total, soit respectivement 4 400 et 2 300 emplois. En Seine-Maritime, si seuls 2,3 % des emplois sont des emplois touristiques, cela représente néanmoins 11 000 emplois, soit 28,0 % des emplois touristiques de la région.

Le poids économique du tourisme est plus important dans les zones littorales du Calvados et de la Manche

Au sein de la région, les zones littorales sont les plus touristiques, en particulier celles du Calvados et de la Manche

► **figure 6**.

Sur la Côte Fleurie, plus d'un emploi

¹ Le nombre d'emplois générés par le tourisme varie au cours de l'année. Plus faible en décembre et en janvier, il est plus élevé au cœur de la saison (juillet et août). Le nombre d'emplois en moyenne annuelle correspond au nombre d'emplois moyen observé au cours d'un mois de l'année.

sur quatre est lié au tourisme, soit 6 000 emplois en moyenne annuelle et jusqu'à 8 100 au mois d'août. L'emploi touristique est également important dans la baie du Mont-Saint-Michel (8,1 %

de l'emploi total, soit 2 200 emplois), dans le Bessin (7,0 % de l'emploi total, 1 400 emplois) et sur le littoral de la Manche (5,0 %, 1 500 emplois). Autour des Plages du Débarquement, qui attirent

de nombreux touristes chaque année, 7,8 % des emplois sont touristiques (2 800 emplois).

À l'intérieur des terres, deux zones se distinguent par un poids plus important du tourisme dans l'emploi total. Dans la zone de Bagnoles-de-l'Orne, stimulée par les activités thermales, 30,9 % des emplois sont touristiques. Dans le pays d'Auge, cette part atteint 3,7 %.

Le nombre d'emplois liés au tourisme peut également être conséquent autour des principaux pôles urbains, même si le poids économique du secteur y est plus faible en raison de la diversité du tissu économique. Les villes de Rouen et du Havre attirent ainsi de nombreux touristes grâce à leur patrimoine culturel et au tourisme d'affaires. La fréquentation touristique génère 4 400 emplois dans la Métropole de Rouen et plus de 2 000 emplois dans la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole, soit respectivement 2,0 % et 1,9 % de l'emploi total de ces zones.

Plus d'un emploi touristique sur deux dans l'hébergement et la restauration

L'hébergement, qui rassemble l'hôtellerie, les campings, les résidences et villages de vacances, est le secteur qui fournit le plus d'emplois touristiques dans la région. Il concentre 10 900 emplois en 2018, soit 27,8 % des emplois touristiques normands, un poids légèrement supérieur à celui observé en France métropolitaine (26,2 %). Les restaurants et les cafés viennent ensuite avec 9 600 emplois, soit 24,5 % des emplois touristiques. Les activités de commerce (artisanat, commerce alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces et soins) sont plus implantées en Normandie (8 300 emplois, soit 21,2 % des emplois touristiques contre 15,4 % au niveau national). La région se classe ainsi au 4^e rang derrière les Hauts-de-France (23,2 %), le Centre-Val de Loire (21,8 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (21,6 %). À un degré moindre, le sport et les loisirs figurent aussi parmi les activités importantes de l'économie touristique régionale (11,9 % des emplois), de même que les activités liées au patrimoine et à la culture (8,7 % ► figure 7).

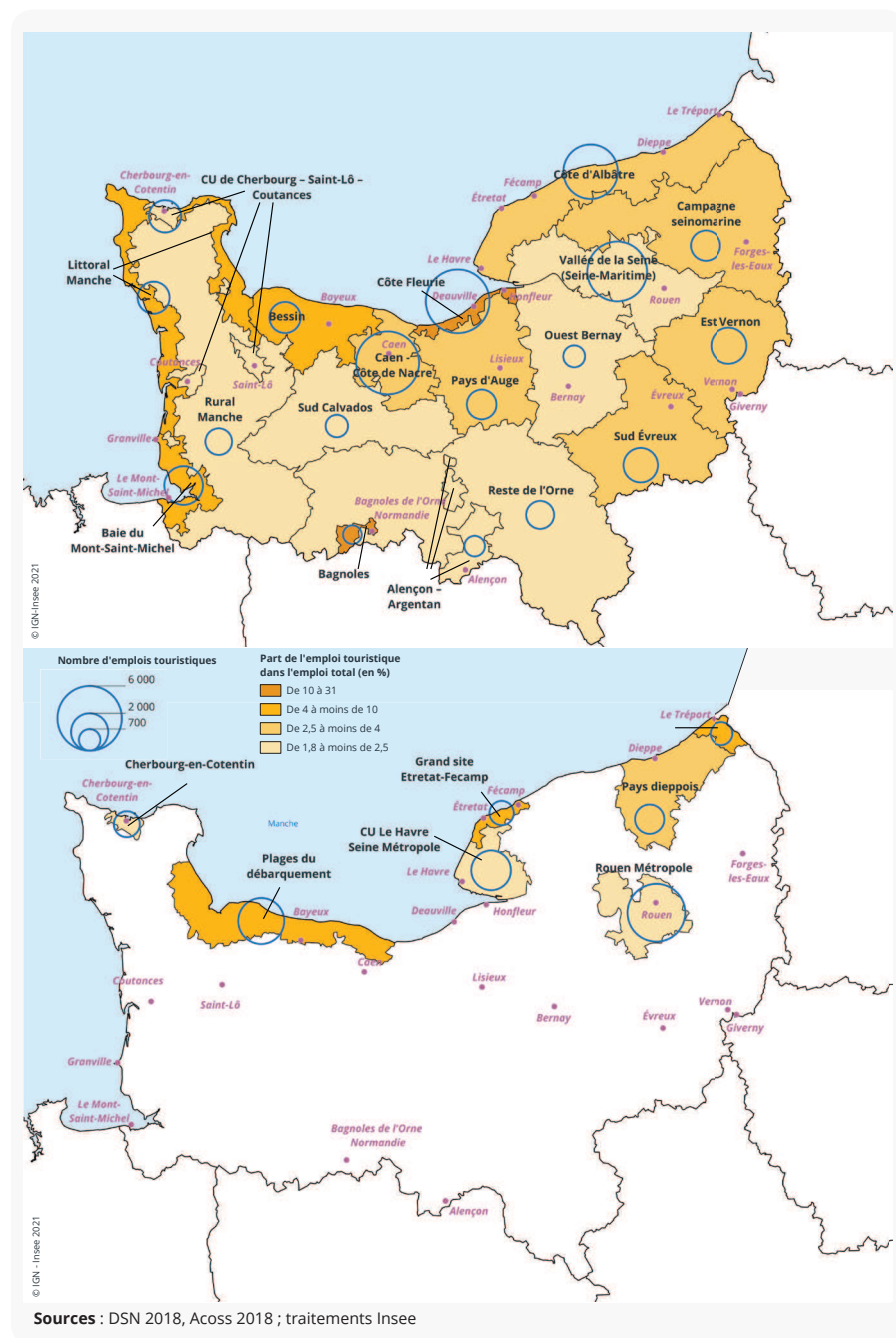
L'hébergement et la restauration ont un poids prédominant dans le Calvados et la Manche (respectivement 61,3 % et 55,9 % des emplois touristiques), particulièrement sur le littoral. Ces activités représentent ainsi les deux tiers des emplois touristiques dans la Baie du Mont-Saint-Michel et sur le littoral de la Manche, et plus de sept emplois touristiques sur dix sur la Côte Fleurie et dans le Bessin.

► 5. Part de l'emploi touristique en 2018, par département

	Nombre d'emplois touristiques	Part du département dans l'emploi touristique de la région (en %)	Part de l'emploi touristique dans l'emploi total (en %)
Calvados	15 300	39,0	5,7
Seine-Maritime	10 990	28,0	2,3
Manche	6 300	16,0	3,6
Eure	4 380	11,2	2,4
Orne	2 290	5,8	2,4
Normandie	39 260	100,0	3,3
France métropolitaine	1 079 150		4,2

Sources : DSN 2018, Acoiss 2018 ; traitements Insee

► 6. Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone touristique en 2018



Les activités de commerce sont moins présentes dans le Calvados (13,1 % des emplois touristiques du département) et davantage dans l'Eure et l'Orne (respectivement 29,9 % et 36,3 % des emplois). Dans la zone de Bagnoles-de-l'Orne, où sont implantées des activités

thermales, les soins concentrent 37,7 % des emplois touristiques. Les secteurs du patrimoine et de la culture sont plus développés dans les zones où se trouvent des villes historiques, telles que Caen ou Rouen. Ils fournissent en effet 21,7 % des emplois touristiques dans la

Vallée de la Seine et 16,7 % des emplois de la zone Caen-Côte de Nacre ► **figure 8.**

Le nombre d'emplois touristiques normands augmente malgré une forte baisse dans le secteur de l'hébergement

Après un léger repli entre 2011 et 2014 (- 0,9 %), le nombre d'emplois touristiques progresse de 4,1 % en Normandie entre 2014 et 2018, soit 1 500 emplois supplémentaires ► **figure 9.** L'emploi touristique normand a été moins dynamique qu'au niveau métropolitain (+ 8,2 %) en raison d'un contexte économique moins favorable dans la région : sur cette période, l'emploi total progresse de 0,7 % en Normandie contre 3,3 % en France métropolitaine. Le nombre d'emplois touristiques augmente dans les cinq départements normands, de 2,9 % dans l'Orne à 9,4 % dans l'Eure. Dans les zones touristiques Est Vernon, Campagne seinomarine, Rural Manche et dans la Baie du Mont-Saint-Michel, cette hausse est supérieure à 10 %. En revanche, les zones Sud Calvados, CU Cherbourg-Saint-Lô-Coutances, Ouest Bernay et le Bessin perdent des emplois.

► 7. Répartition de l'emploi touristique par département et activité touristique en 2018

Activité touristique	Unité : nombre et %						
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Emplois touristiques	15 300	4 380	6 300	2 290	10 990	39 260	1 079 150
Hébergement	30,8	26,6	33,3	29,0	20,8	27,8	26,2
Restauration, cafés	30,5	19,7	22,6	11,1	21,8	24,5	29,2
Sport et loisirs	12,3	8,3	8,8	8,9	15,1	11,9	11,2
Patrimoine et culture	8,3	8,6	5,8	5,5	11,7	8,7	9,0
Commerce de détail non alimentaire	5,0	11,4	8,7	10,8	9,9	8,0	6,2
Grandes surfaces	3,7	9,3	8,1	8,7	7,7	6,4	3,8
Artisanat	1,4	2,9	2,8	3,8	2,3	2,2	1,4
Commerce de détail alimentaire	1,6	3,4	2,7	3,2	2,9	2,5	2,0
Offices de tourisme	1,5	1,2	2,5	2,4	2,1	1,8	1,4
Soins	1,3	2,9	1,6	9,8	1,4	2,1	1,9
Autres activités touristiques*	3,5	5,6	3,1	6,8	4,3	4,1	7,7
Part dans l'ensemble de l'emploi	5,7	2,4	3,6	2,4	2,3	3,3	4,2

* Autres activités touristiques : location de logements ; agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Sources : DSN 2018, Acoess 2018 ; traitements Insee

► 8. Répartition de l'emploi touristique par zone touristique en 2018

	Nombre d'emplois touristiques		Structure de l'emploi touristique par activité (en %)					
	En moyenne annuelle	En moyenne en juillet-août	Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Patrimoine, culture, offices de tourisme	Commerce, artisanat, soins*	Autres activités touristiques**
Calvados	15 300	20 100	30,8	30,5	12,3	9,8	13,1	3,5
Bessin	1 430	2 040	51,4	22,7	2,4	9,9	11,4	2,3
Sud Calvados	740	960	26,1	3,1	20,1	18,2	28,1	4,4
Caen - Côte de Nacre	5 840	7 410	21,0	31,0	10,5	16,7	15,6	5,2
Côte Fleurie	5 990	7 980	35,2	35,3	17,0	2,6	7,8	2,1
Pays d'Auge	1 300	1 710	34,4	30,2	5,7	7,2	19,2	3,2
Eure	4 380	5 260	26,6	19,7	8,3	9,8	29,9	5,6
Est Vernon	1 920	2 350	22,3	24,4	8,9	9,1	28,2	7,2
Ouest Bernay	710	880	26,0	12,0	8,1	9,5	37,5	6,9
Sud Évreux	1 750	2 030	31,7	17,7	7,8	10,6	28,9	3,4
Manche	6 300	8 880	33,3	22,6	8,8	8,3	23,9	3,1
Baie du Mont-Saint-Michel	2 200	3 020	35,7	28,5	12,7	5,6	15,3	2,3
CU de Cherbourg - Saint-Lô Coutances	1 540	1 980	25,1	19,4	5,4	11,5	35,0	3,7
Littoral Manche	1 510	2 590	38,5	26,5	6,6	5,5	19,9	3,0
Rural Manche	1 050	1 290	33,0	9,2	8,8	13,5	31,6	3,9
Orne	2 290	2 880	29,0	11,1	8,9	7,9	36,3	6,8
Alençon - Argentan	620	790	21,1	14,6	6,9	8,9	36,0	12,4
Bagnoles-de-l'Orne	520	640	26,3	13,9	14,5	5,2	39,4	0,6
Reste de l'Orne	1 150	1 450	34,4	8,0	7,5	8,5	35,1	6,5
Seine-Maritime	10 990	13 690	20,8	21,8	15,1	13,8	24,2	4,3
Côte d'Albâtre	4 380	5 750	27,2	22,8	17,8	6,7	22,4	3,3
Campagne seinomarine	1 350	1 714	12,8	7,1	40,5	6,4	28,7	4,5
Vallée de la Seine - Seine-Maritime	5 260	6 210	17,6	24,7	6,4	21,7	24,6	5,2
Normandie	39 260	50 810	27,8	24,5	11,9	10,5	21,2	4,1

* Commerce, artisanat et soins : commerce de détail alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces, artisanat, soins.

** Autres activités touristiques : location de logements ; agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Lecture : Par exemple, dans la zone touristique du Bessin, l'hébergement représente 51,4 % de l'emploi touristique : cette activité y est plus présente qu'au niveau régional (27,8 %).

Sources : DSN 2018, Acoess 2018 ; traitements Insee

Entre 2014 et 2018, la progression de l'emploi touristique est d'abord portée par la restauration (+1 240 emplois), secteur au sein duquel la hausse est plus marquée dans la région qu'en France métropolitaine (+ 14,8 % contre + 11,2 % au niveau national). Le commerce alimentaire (+ 29,0 %), l'artisanat (+ 16,0 %) et les autres activités touristiques (+ 16,1 %) sont également dynamiques.

Seul le secteur de l'hébergement connaît une baisse (- 6,2 % par rapport à 2014), soit une perte de 720 emplois sur la période. Il s'agit de la baisse la plus forte dans ce secteur parmi les régions de France métropolitaine. Ce recul de l'emploi dans l'hébergement s'explique en partie par l'évolution de la fréquentation touristique au cours de cette période. En 2014, l'organisation du 70^e anniversaire du débarquement, des Jeux Équestres Mondiaux et des Mondiaux de kayak-polo avaient attiré de nombreux touristes étrangers dans la région. La fréquentation internationale a en revanche baissé suite aux attentats survenus en 2015, et ce de manière plus prononcée en Normandie

► 9. Évolution relative de l'emploi touristique par département et activité touristique entre 2014 et 2018

Unité : nombre et %

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie		France métropolitaine
						%	Nombre	
Restauration, cafés	+ 10,2	+ 66,3	+ 27,1	+ 3,2	+ 6,6	+ 14,8	+ 1 240	+ 11,2
Commerce de détail alimentaire	+ 28,3	+ 30,8	+ 12,0	+ 36,9	+ 38,3	+ 29,1	+ 220	+ 29,0
Autres activités touristiques	+ 75,6	+ 14,3	- 46,2	+ 91,5	+ 12,7	+ 16,1	+ 220	+ 21,5
Commerce de détail non alimentaire	+ 10,2	+ 16,6	+ 0,8	+ 12,9	+ 0,3	+ 6,0	+ 180	+ 7,1
Grandes surfaces	- 6,4	+ 7,2	+ 27,0	+ 1,9	+ 5,8	+ 6,2	+ 150	+ 3,0
Artisanat	+ 26,1	+ 27,2	+ 9,4	+ 13,3	+ 9,4	+ 16,0	+ 120	+ 22,2
Patrimoine et culture	+ 3,0	+ 11,3	- 1,0	+ 9,8	+ 2,8	+ 3,6	+ 120	+ 9,5
Soins	+ 14,3	+ 5,2	+ 7,8	+ 16,6	+ 21,6	+ 13,8	+ 100	+ 8,9
Hébergement	- 5,0	- 7,9	- 3,9	- 12,4	- 7,8	- 6,2	- 720	+ 0,4
Offices de tourisme	+ 4,9	- 13,0	- 10,5	- 16,3	- 7,9	- 6,1	- 50	- 5,0
Sport et loisirs	- 5,7	- 21,0	+ 16,0	- 8,5	+ 7,5	- 0,8	- 40	+ 10,3
Ensemble	+ 3,4	+ 9,4	+ 4,3	+ 2,9	+ 3,2	+ 4,1	+ 1 540	+ 8,2

Sources : DADS 2014 et DSN 2018, Acoess 2014 et 2018 ; traitements Insee

que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Ainsi, la fréquentation progresse moins dans la région entre 2014 et 2018, en particulier pour les non-résidents (+ 4,3 % contre + 9,3 % au niveau national).

Le nombre d'emplois dans l'hébergement baisse dans toutes les zones touristiques, sauf dans la zone CU Cherbourg-Saint-Lô-Coutances, où il stagne, et sur la Côte Fleurie, où il augmente légèrement.

► Encadré - Le nombre d'emplois touristiques atteint un pic de 51 300 en août

Lors du mois d'août, au plus fort de la période estivale, la fréquentation touristique génère 51 300 emplois en Normandie, soit 29 % de plus qu'en moyenne au cours de l'année. C'est près de deux fois plus qu'en janvier, le mois de l'année au cours duquel le nombre d'emplois touristiques est le plus faible (27 000 emplois). Le Calvados est le département dont la saisonnalité de l'emploi est la plus forte (20 300 emplois touristiques en août contre 10 600 en janvier).

Le besoin en travailleurs saisonniers concerne particulièrement les activités commerciales. Dans les grandes surfaces, le nombre d'emplois touristiques est 13 fois plus important en août qu'en janvier (5 100 emplois contre 400). Les commerces alimentaires et non alimentaires comptent 5 900 emplois touristiques en août contre 2 600 en janvier (soit 2,3 fois plus). La saisonnalité de l'emploi touristique est également marquée dans la restauration (12 700 emplois en août contre 6 600 en janvier, soit 2 fois plus) et l'hébergement (13 200 emplois en août contre 8 800 en janvier, soit 1,5 fois plus).

► Sources

L'estimation de l'emploi touristique provient des déclarations annuelles de données sociales de 2014 (DADS) et des déclarations sociales nominatives de 2018 (DSN) pour l'emploi salarié et des données de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale de 2014 et 2018 (Acoess) pour l'emploi non salarié.

► Méthodologie

L'emploi touristique correspond ici aux emplois locaux induits par la présence de touristes dans la zone de réception. Ainsi, la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne constituent pas une dépense dans la zone de réception. Le concept d'emploi touristique est donc différent du concept retenu dans le compte satellite du tourisme.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de « *touristicité* » :

- Certaines activités sont spécifiquement touristiques comme l'hôtellerie, les campings, les parcs d'attractions, etc. La totalité de l'emploi est alors comptée comme touristique puisque ces activités n'existeraient pas sans les touristes.
- D'autres activités sont partiellement touristiques comme la restauration, l'organisation d'événements culturels, le commerce de détail ou l'artisanat. Ces activités sont dépendantes de la présence de touristes, mais une partie de l'emploi est imputable aux personnes qui résident sur le territoire. Dans ce cas, quelle que soit la « *touristicité* » du territoire, l'emploi touristique résulte de la différence entre l'emploi total et l'emploi destiné à la population résidente. Ce dernier est calculé au moment où l'activité est la plus faible.